



Laïcité

LA LAÏCITÉ AU QUOTIDIEN DANS L'EXERCICE PROFESSIONNEL

PROPOSITION DE FORMATION À DESTINATION DES AGENTS ET CADRES DE
L'INTERVENTION SOCIO-ÉDUCATIVE

Technecampus

Mai 2017

I – CONTEXTE ET FINALITÉ

CONTEXTE NATIONAL : la circulaire du 15 mars 2017 du ministère de la Fonction Publique relative « au respect du principe de laïcité dans la fonction publique » prévoit que les agents publics soient formés au principe de laïcité. Ainsi cette priorité de formation doit être intégrée dans les plans de formation des collectivités. La circulaire propose que le développement d'actions de formation continue s'organise autour de deux axes :

- formation de formateur interne dans le cadre du dispositif « valeurs de la république et laïcité » initié par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET). Des formateurs ont été formés au niveau national ou régional à partir d'un kit pédagogique national. Ils sont habilités à proposer des formations articulées autour d'un tronc commun et de spécialisations :
 - laïcité et usage des espaces publics
 - laïcité et relation socio-éducative
 - laïcité accueil et relation avec les usagers. Ce dispositif est conduit en partenariat avec le CNFPT.

- À l'appui de ce dispositif, des outils ont été créés tels que le module de formation à distance élaboré par le réseau des Écoles de Service Public et le kit pédagogique du CGET.

CONTEXTE LOCAL : Dans le cadre du renouvellement des Conventions Pluri Annuelles d'Objectifs avec les maisons de quartier de l'agglomération de Poitiers, une charte de la laïcité a été proposée par la collectivité. La déclinaison de cette charte doit être travaillée avec les différents partenaires et cela passera par de la formation organisée en commun.

LA DEMANDE SPÉCIFIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND POITIERS : La Direction Générale « Éducation et vie de la Cité » a souhaité mettre en place un dispositif de formation à la laïcité basé sur les propositions du CGET. Ce dispositif de formation doit pouvoir être organisé en commun avec les maisons de quartier ou à minima, en fonction de leur expérience sur ce sujet, être évoqué et discuté avec ces partenaires. La population à former est importante, elle concerne pratiquement tous les effectifs de la DG en relation directe avec l'utilisateur, voir plus largement dans d'autres DG : jeunesse et vie sportive, prévention Tranquillité Publique, Administration générale. Dans un premier temps un dispositif de formation devra être testé avec un premier groupe de professionnels intervenant dans le champ de la relation socio-éducative.

LA FINALITÉ DE LA FORMATION PROPOSÉE EST DONC : de répondre aux besoins des acteurs de terrain agissant dans le champ de la relation socio-éducative sur l'application du principe de laïcité dans des situations professionnelles qu'ils rencontrent au quotidien.

Cette formation mobilisera les ressources du CGET dans le cadre d'un module spécifiquement adapté au public concerné.

II – OBJECTIFS ET MÉTHODES

A – OBJECTIFS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité :

- D'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse
- D'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination dans une logique de dialogue avec les populations.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

La formation doit permettre aux participants :

- D'acquérir les repères historiques et sociologiques ainsi que les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- De confronter leurs pratiques professionnelles aux apports d'un intervenant expert et à celle d'autres professionnels
- De travailler sur des cas pratiques pour se construire une posture et un argumentaire adaptés.

DURÉE

Cette formation d'une durée de 1,5 jour se décompose en :

- Un module tronc commun d'appropriation du concept de laïcité appliqué au champ professionnel d'une demi-journée soit 3 heures de formation
- Un module de spécialisation « laïcité et relation socio-éducative » d'une journée soit 7 heures de formation

B – MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

UNE PÉDAGOGIE INDUCTIVE : La démarche pédagogique inductive se propose de partir de la connaissance et/ou des actions mises en œuvre par les participants. Cette méthode pédagogique est particulièrement adaptée à la formation de professionnels et permet par ailleurs d'ajuster les contenus théoriques au plus près des préoccupations des stagiaires.

DES CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCES : L'intervenant partira des connaissances du groupe sur le sujet qu'il validera, complètera ou corrigera avec des éléments juridiques, historiques et sociologiques

certifiés par le CGET. Les expériences pratiques de l'intervenant et des participants seront mobilisées en appui de la réflexion. Les participants seront en effet invités à travailler autant que possible à partir de situations concrètes vécues par les membres du groupe. Ces situations seront complétées par des études de cas vécues par d'autres professionnels du même secteur d'intervention et proposées par le formateur. Une mise en dialogue expérience/connaissance sera recherchée en permanence.

LA DYNAMIQUE DE GROUPE : Au-delà des contenus de formation, la dynamique des groupes de formation sera utilisée pour aborder, en direct, avec les participants les conditions, les outils nécessaires à mobiliser pour anticiper et/ou gérer les situations problématiques.

LES TRAVAUX PRATIQUES : Nous proposons, autant que faire se peut, de nous appuyer sur les projets ou les actions déjà engagés pour dégager des pistes d'optimisation concrètes

DES OUTILS NUMÉRIQUES : Dès le début de la formation, chaque participant se verra ouvrir un espace numérique dédié sur une plateforme spécialisée dans la formation à distance. Il y retrouvera un dossier documentaire comprenant apports théoriques, ressources documentaires, schémas, vidéos et mémentos. Il y trouvera également des outils d'échange et de collaboration. Cet espace, élaboré par l'intervenant en amont de la formation, sera complété en cours de formation, en fonction des réalités rencontrées et des questions travaillées. Il sera disponible durant un mois après l'achèvement de la formation. Cs outils numériques constituent un complément optionnel à la formation en présentiel. Cette dernière peut être suivie indépendamment.

III - CONTENU DE LA FORMATION

La formation comprend deux modules de présentiel et une intersession. Le premier module consacré aux apports généraux sur le sujet est susceptible de s'adresser à un large public (responsables d'équipements socio-éducatifs, animateurs, administrateurs...). Le second module, concentré sur des aspects plus techniques a vocation à se resserrer sur les agents plus spécialisés de la relations socio-éducative (animateur socioculturels...)

A – PREMIER MODULE

Ce module dit de « tronc commun » a vocation à déconstruire les idées reçues sur la question de la laïcité et fournir des repères généraux sur les aspects historiques, juridiques et sémantiques. Idéalement, l'effectif du groupe de stagiaires devra être compris entre 15 et 25 personnes.

Séquence	Titre	Contenu	Durée
1	Accueil	Présentation des objectifs de la formation, clarification des attentes des stagiaires et de leur positionnement par rapport à la laïcité	20'
2	Représentations de la laïcité	Expression des représentations individuelles sur la laïcité à partir d'une série d'affirmations sur le sujet	40'
3	Histoire de la laïcité et terminologie	Établissement de points de repères historiques et explication de termes clés	60'
4	Approche juridique de la laïcité	Présentation des textes juridiques essentiels et invitation des stagiaires à réagir sur des situations	60'

B – TRAVAIL D'INTERSESSION

Durant la phase d'intersession, chaque participant(e) ayant vocation à suivre le deuxième module est invité(e) à noter les questions et difficultés auxquelles il (elle) est confronté(e). Il (elle) est également invité(e) à repérer une/deux situations à ramener pour étude de cas.

C – DEUXIÈME MODULE

Ce module dit « d'approfondissement » propose des études de cas et des travaux de mises en situation à caractère professionnel. Il s'adresse exclusivement aux agents de l'intervention socio-éducative en contact direct avec le public. Idéalement, le public devra être compris entre 14 et 18 personnes.

Séquence	Titre	Contenu	Durée
5	Analyse de situations professionnelles	Travaux en sous-groupes visant à contextualiser et réfléchir à des situations vécues par les participants en lien avec la question de la laïcité	120'
6	Auto-positionnement	Quizz visant à vérifier l'acquisition des nouvelles notions et identifier les points de difficultés ou d'incompréhension	30'
7	Argumentation	Travaux en sous-groupes de construction d'un argumentaire destiné à expliquer de manière pédagogique les messages à tenir dans des situations problématiques	90'
8	Posture et communication	Mise en place de jeux de rôles à partir de situations identifiées collectivement	60'
9	Cadre légal de la relation socio-éducative	Quizz recensant différentes situations types du secteur socio-éducatif	40'
10	Gestion de la relation socio-éducative	Mise en situation à partir de cas proposés par les participants	60'
11	Clôture de la formation	Échange en configuration plénière sur ce qui est retenu, jugé utile et susceptible d'être réutilisé des contenus de la formation ainsi que sur les compléments éventuels fournis par le biais de l'espace numérique. Renseignement des questionnaires individuels (voir annexe 1)	20'

IV- ÉVALUATION DE LA FORMATION

EN AMONT DE L'ACTION : si les conditions des inscriptions le permettent, il sera utile en amont de la première session d'avoir connaissance de l'origine et de la fonction professionnelle précise des participants ainsi que des demandes de formation et/ou des situations problématiques rencontrées. Pour cela, Technecampus ouvrira un questionnaire en ligne à l'attention de chacun des participants.

DURANT LES MODULES DE FORMATION : À la fin de chaque séquence, un débriefing et un repérage d'axes pratiques seront systématiquement effectués avec l'intervenant.

FIN DE FORMATION : Un bilan individuel écrit de chacun des participants sera réalisé sur la base d'une trame proposée par le prestataire au maître d'ouvrage en amont de la formation (voir annexe1). Un bilan oral collectif en présence de l'intervenant et d'un représentant du maître d'ouvrage sera réalisé en fin de chaque module. L'intervenant fournira un bilan écrit décrivant les attentes initiales des participants, le déroulement de l'action de formation et les résultats obtenus sur la base d'une trame proposée en amont par le prestataire au maître d'ouvrage (voir annexe 2).

V – L'INTERVENANT

DENIS LA MACHE : Conseiller technique et pédagogique supérieur du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports, Docteur en sociologie, Denis la Mache est également enseignant au Conservatoire National des Arts et Métiers. Agréé par le Commissariat General à l'Égalité des territoires à dispenser la formation d'acteurs et la formation de formateurs « Laïcité et valeurs de la République » il est aussi élu local.

Ce double positionnement lui permet de porter sur les questions de laïcité à la fois un regard de pédagogue et un regard d'acteur de terrain.

ANNEXE 1 : PROPOSITION DE QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES PARTICIPANTS

VOTRE POSITIONNEMENT PERSONNEL PAR RAPPORT AU MODULE

Vous identifierez vous-même vos propres objectifs de formation et vous diagnostiquerez vos compétences correspondantes en début et en fin de formation selon la classification suivante :

A Initié : j'ai des notions

B Pratique : je sais faire avec une aide

C Maîtrise : je sais bien faire, je maîtrise de façon autonome

D Expert : je sais traiter les problèmes complexes, je sais transférer mon savoir-faire.

Objectif de formation Que souhaitez-vous retirer de cette formation ?	État de compétences à l'entrée ¹ Où en êtes-vous en début de stage ?				État de compétences en sortie Où en êtes-vous en fin de stage ?			
	A	B	C	D	A	B	C	D
	A	B	C	D	A	B	C	D
	A	B	C	D	A	B	C	D
	A	B	C	D	A	B	C	D
	A	B	C	D	A	B	C	D

LA DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE DU MODULE

Points sur lesquels doit porter votre évaluation :

Contenu : difficulté, intérêt, utilité...

Prestation du formateur : conformité du contenu au programme, atteinte des objectifs, prise en compte de l'hétérogénéité des participants et de leurs attentes, adaptation du rythme, choix des modalités d'intervention, spécificité des intervenants...

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, CONCERNANT CES POINTS, VOUS DIRIEZ QUE VOUS ÊTES :

Très satisfait

Satisfait

Insatisfait

Très insatisfait

QUELLES SONT VOS REMARQUES CONCERNANT CET ASPECT ?

QUELLES SONT VOS SUGGESTIONS CONCERNANT CET ASPECT ?

¹ Cette première partie de questionnaire réalisé en début de session 1 sera utilisée à l'appui du repérage des attentes lors de la séquence 1. Un bilan intermédiaire sera réalisé à la fin du tronc commun, permettant ainsi aux stagiaires ne participant pas à la deuxième session de renseigner la suite du questionnaire

L'ORGANISATION DU MODULE

Points sur lesquels doit porter votre évaluation :

Réception des informations : gestion des convocations, informations préalables...

Adaptation des lieux de formation : isolation phonique, température, éclairage, état global, accessibilité...

Adaptation du matériel pédagogique : adaptation à la formation, accessibilité, état, possibilité d'utilisation...

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, CONCERNANT CET ASPECT, VOUS DIRIEZ QUE VOUS ÊTES :

- Très satisfait
 Satisfait
 Insatisfait
 Très insatisfait

QUELLES SONT VOS REMARQUES PRÉCISES CONCERNANT CET ASPECT ?

QUELLES SONT VOS SUGGESTIONS CONCERNANT CET ASPECT ?

LA DIMENSION RELATIONNELLE DU MODULE

Points sur lesquels doit porter votre évaluation :

L'implication des participants : ambiance générale nombre, motivation, hétérogénéité, participation

L'implication de l'équipe de formateurs : motivation, disponibilité ...

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, CONCERNANT CETTE DIMENSION, VOUS DIRIEZ QUE VOUS ÊTES :

- Très satisfait
 Satisfait
 Insatisfait
 Très insatisfait

QUELLES SONT VOS REMARQUES CONCERNANT CETTE DIMENSION ?

QUELLES SONT VOS SUGGESTIONS CONCERNANT CET ASPECT ?

SOUHAITEZ-VOUS VOUS EXPRIMER SUR D'AUTRES ASPECTS ?

ANNEXE 2 : PROPOSITION DE TRAME DE BILAN REMIS PAR LE PRESTATAIRE AU MAITRE D'OUVRAGE À L'ISSUE DE LA FORMATION

Intitulé du Module :		
Dates & lieu(x) :		
Nombre de stagiaires :	Prévus	Accueillis

I – PRÉPARATION PROGRAMMATION

Les réunions et/ou échanges préparatoires	
Les démarches administratives préalables	

II - DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

Les contenus abordés	
Les objectifs visés	
Les méthodes employées	
La durée du module	
La ou les période(s) de programmation	
L'utilisation du campus numérique	

III – DÉROULEMENT ORGANISATIONNEL

Les locaux	
Les matériels	
Autres équipements et services annexes	

IV – DÉROULEMENT RELATIONNEL

Relations avec le maitre d'ouvrage	
Relations avec les stagiaires	
Relations avec les autres partenaires	

V – PERSPECTIVES, PISTES D'ÉVOLUTION

Suggestions pour optimiser le module	
--------------------------------------	--